

CONSEIL MUNICIPAL

☞ **REUNION DU 11 OCTOBRE 2019** ☜

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

L'an deux mil dix-neuf, le onze octobre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LEON, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de LAFAYE Christian, Maire.

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

► PERSONNEL COMMUNAL

► PROMESSE D'ACHAT DU BATIMENT DE LA POSTE

► SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES - ACCORD DEFINITIF SUR LA PROGRAMMATION 2019

► PRESENTATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

► ASSOCIATION « CROIX – ROUGE FRANCAISE » DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

► DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

► QUESTIONS DIVERSES



Le Maire propose à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour qui est accepté :

- **régularisation foncière au lieu-dit « les Mazeliers » sur une portion d'accès du chemin rural cadastre E n°695 à une propriété privée et la commune.**

1. PERSONNEL COMMUNAL

- Remise de Médailles du travail : 20 ans pour deux agents communaux (une prime de 150 € sera attribuée aux récipiendaires) :
 - MICHALET Emmanuelle
 - CHARRIER Christine

2. PROMESSE D'ACHAT DU BATIMENT DE LA POSTE

Par délibération n° 26/2019 en date du 5 avril dernier le Conseil Municipal a validé la cession de l'ancien local de la poste – 8 conventionnel Beauchamp. Le Maire informe l'assemblée de la proposition d'un éventuel acquéreur qui souhaite une servitude de stationnement d'un véhicule vers le passage de la cour des écoles, le conseil municipal donne un avis favorable à la demande. Il est signalé également qu'un diagnostic immobilier sera établi.

3. CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER – DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE SUBVENTION « REFECTION DES ENDUITS INTERIEURS DE L'EGLISE SAINT COME ET SAINT DAMIEN »

Le Maire informe l'assemblée de l'avis favorable de la commission permanente du Conseil départemental pour la demande d'accord de principe pour une subvention de 11 464.11 € pour les travaux de la réfection des enduits intérieurs de l'Eglise Saint Côme et Saint-Damien ; la demande doit faire l'objet d'un accord définitif.

Plan de financement :

ORIGINE	MONTANTS
Conseil Départemental (30 %)	11 464.11
DETR (35 %)	13 374.80
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	24 838.91
Ressources propres	13 374.79
TOTAL GENERAL H T	38 213.70

4. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2024 proposé par le Centre de Gestion de l'Allier à compter du 01/01/2020 et jusqu'au 31 décembre 2024.

5. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 / DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative en dépenses de fonctionnement pour un montant de 20 € correspondant à une subvention complémentaire pour l'association de la Croix Rouge Française.

6. REGULARISATION FONCIERE AU LIEU-DIT « LES MAZELIERS » SUR UNE PORTION D'ACCES DU CHEMIN RURAL CADASTRE A UNE PROPRIETE PRIVEE ET LA COMMUNE

Le Maire rappelle que le cabinet de géomètre expert KAUFFMANN Georges a été saisi d'une demande de limites et de bornage de propriété pour la parcelle 693 desservi par un chemin rural n° 695 au lieu-dit « les Mazeliers ».

Vu le rapport du cabinet de géomètre expert KAUFFMANN Georges constatant que le chemin aménagé par la commune pour l'accès aux lagunes communales, parcelle n° 695 englobe une partie de la parcelle C 605 d'une propriété privée.

Vu le plan cadastral annexé à la présente pour la régularisation, il est nécessaire de prendre acte de l'abandon du terrain par les propriétaires,

Considérant qu'un document d'arpentage sera établi par le Géomètre-expert pour la division de la parcelle E 605 pour la régularisation de l'emprise d'accès du chemin rural n° 695 sur la parcelle susvisée,

Il convient donc de procéder aux rectifications de limites, au bornage et aux rectifications cadastrales nécessaires. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré donne un avis favorable.

7. DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Le service du bureau départemental de la qualité de l'eau (BDQE) a transmis un rapport de synthèse pour le système de collecte du réseau d'assainissement qui achemine d'importantes quantités d'eaux claires surchargeant inutilement la station d'épuration lors de précipitations ou de périodes humides. Un diagnostic du réseau (étude subventionnée à hauteur de 80 %) permettrait de mieux apprécier son fonctionnement mais aussi sa conception et configuration. Des solutions techniques et financières seront proposées afin d'élaborer un programme de travaux cohérent aux besoins et capacité de la collectivité. Il a été noté également que l'unité de traitement est vétuste et ne semble plus répondre convenablement à la réglementation environnementale. Le début de l'étude sera effectif à partir de fin octobre.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Bilan de la **Fête patronale** du 28 et 29 septembre 2019
 - **Dîner dansant** du 28/09/2019
 - **Concours photos** « au fil de l'eau » (61 participants)

- 1^{er} prix : Sandra DAVIAU
 - 2^e prix : Christian BARRAUD
 - 3^e prix : Jean-Pierre GAILLIARD
 - 4^e prix : Caroline ALEVEQUE
 - 4^e prix ex-aequo : Marc AUDEBERT
 - 6^e prix : Colette PICARD
 - 6^e prix ex-aequo : Georgette CABALL
 - 8^e prix : Alain PICARD
 - 9^e prix : Mélanie BOUCAUMONT
 - 10^e prix : Frédéric DAVIAU
 - **Prix du stage de gravure sur cuivre** (11 participants)
 - 1^{er} prix : Josette le Gall
 - 2^e prix : ex-aequo : Claudette TROMPAT et Serge THIMOTHEE
 - **Tirage au sort pour le séjour à la Montagne** : Mme TABLET Isabelle
- La commémoration de la **Cérémonie du lundi 11 novembre 2019 est fixée à 11 h au marché couvert.**
 - Présentation d'un devis d'une dalle béton avec résine au **Marché couvert par les ETS VICAT**, le conseil municipal valide le devis aux montants de 1 573.50 € HT et 1 888.20 € TTC.
 - Le **SICTOM Nord Allier** organise sa deuxième distribution gratuite de compost, **le vendredi 18 octobre et le lundi 21 octobre 2019** à la plateforme de compostage de déchets verts, présente sur le site de Chézy. Les usagers peuvent venir récupérer 100L de compost maximum de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, muni d'un justificatif de domicile. Une visite de la plateforme leur sera proposée à 10 h et 11h / 14 h et 15 h.
 - **Pour information** : une visite technique est prévue le 14 octobre à 14 h 30 au stade pour définir le projet d'installation d'un pylône « Orange » avec l'entreprise AXIANS et M. FIZZAROTTI Emmanuel, délégué au service télécommunication.
 - **Rappel** : la déchetterie mobile sera présente au stade le vendredi 15 novembre
 - Organisation de la journée « **Téléthon** » du samedi 23 novembre au marché couvert de 10 h à 18 h. (Membres participants : FRADIN Claudine, DEVAUX Sylvain, DEVAUX Brigitte, FONTAINE Serge, LAURENT Jean)
 - Aliénation du terrain vers le **Marché couvert** (500 m²)
 - L'estimation établie par le service des domaines concernant la **boulangerie** a été évaluée à 65 000 €.
 - **La Menuiserie TABLET Gilles** propose de refaire la croix située à l'entrée du cimetière à titre gratuit.
 - **IFI 03** remercie vivement la commune pour l'attribution d'une aide financière de 138 € pour le soutien à la formation des apprentis.
 - **Manifestation contre la fermeture de la Trésorerie de DOMPIERRE sur BESBRE**, les élus, le personnel des administrations et usagers sont appelés à se rassembler. Le samedi 12 octobre à 10 h 30 devant le centre des finances publiques.
 - Compte rendu de la réunion du vendredi 4 octobre avec les **agriculteurs** de la commune pour la **sécheresse** 2019. Une lettre de soutien a été envoyée à la Préfecture de l'Allier.
 - Les travaux d'installation de la **chaudière biomasse aux granulés de bois** pour les bâtiments des écoles, Mairie, cantine et des logements communaux sont terminés ; une porte ouverte au public sera organisée prochainement sur deux samedis.
 - **Prochaine réunion** : le vendredi 15 novembre